

Conjoncture de l'industrie textile belge

3 m 2026

FORTE HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DÉBUT 2026, MAIS FAUSSÉE PAR DES FACTEURS EXCEPTIONNELS

Le chiffre d'affaires de l'industrie textile belge a augmenté de 10 % au premier trimestre 2026 par rapport à la même période en 2025. Cette évolution marque un net retournement de tendance après 2025, année au cours de laquelle le secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros, soit 2,4 % de moins qu'en 2024. La forte croissance enregistrée début 2026 s'explique toutefois en grande partie par des facteurs exceptionnels. Presque tous les groupes de produits ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires au premier trimestre 2026. Seuls les tissus ont affiché un recul (-5,1 %). Dans le textile technique, qui constitue le principal groupe de produits, le chiffre d'affaires a progressé de 1,3 %, après une croissance de 8,1 % sur l'ensemble de l'année 2025. Dans le secteur des tapis, deuxième groupe de produits en importance, le chiffre d'affaires est resté pratiquement stable (+0,1 %).

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GROUPE DE PRODUITS

	En millions d'euros	En millions d'euros	Evolution en %
	3 m 2025	3 m 2026*	3 m '26/'25*
Fils (y compris préparation)	117,6	193,8	+64,8%
Tissus	126,3	119,9	-5,1%
Ennoblement textile	35,1	37,4	+6,6%
Tapis	310,5	310,8	+0,1%
Fibres synthétiques et artificielles et filaments	76,5	115,3	+50,7%
Étoffes tricotées	11,7	11,9	+1,7%
Textile technique et autres	500,6	507,0	+1,3%
Industrie textile **	1.178,3	1.296,1	+10,0%

*Données provisoires

Source : SPF Économie, déclarations TVA

** Industrie textile nace 13 + 20.60

La hausse la plus marquée a été enregistrée dans la préparation des fibres et la production de fils, où le chiffre d'affaires a progressé de pas moins de 64,8 %. Cette croissance est entièrement imputable à un effet de prix : au premier trimestre 2026, le prix des fibres de lin était supérieur de 63,3 % à celui enregistré un an plus tôt. Les fibres synthétiques et artificielles ainsi que les fils de filaments ont également connu une évolution exceptionnelle. En 2025, le chiffre d'affaires de ce groupe de produits avait chuté de 30,1 %, à la suite de la

réduction progressive de la production d'une entreprise qui cessera ses activités dans le courant de 2026. Au premier trimestre 2026, le chiffre d'affaires a rebondi de 50,7 %, notamment sous l'effet de la vente des stocks de cette entreprise. Dans les tissus tricotés, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,7 %, tandis que les activités d'ennoblissement ont progressé de 6,6 %.

La forte croissance du chiffre d'affaires enregistrée début 2026 ne se traduit pas par une hausse des volumes de production. En 2025, le volume de production a diminué de 2,9 % par rapport à 2024 et était ainsi inférieur de 25 % à son niveau de 2021. La baisse s'est poursuivie au premier trimestre 2026 : le volume de production était inférieur de 4 % à celui enregistré au cours de la même période en 2025.

LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS SONT EN BAISSÉ

Environ 75 % du chiffre d'affaires de l'industrie textile belge est réalisé à l'exportation. Au cours des cinq premiers mois de 2026, les ventes à l'étranger (y compris le transit et hors vêtements tissés et tricotés) ont diminué de 1,2 % par rapport à la même période de 2025. L'évolution a toutefois été très différente selon les groupes de produits. Le textile technique, de loin la principale catégorie d'exportation, a enregistré un recul de 2,1 %. Les exportations de textiles d'intérieur, deuxième groupe de produits en importance, ont diminué de 5,4 %, tandis que les exportations de tissus, principalement destinés à l'habillement, ont reculé de 2,7 %. La baisse la plus importante concerne les fils, dont les exportations ont chuté de pas moins de 23,9 %. En revanche, les livraisons de fibres à l'étranger ont enregistré une nette progression (+13,4 %), tout comme celles de tissus tricotés (+10,2 %). Les importations ont également diminué, de 5,2 % au cours des cinq premiers mois de 2026 par rapport à l'année précédente.

L'IMPORTANCE DU MARCHÉ INTÉRIEUR EUROPÉEN DIMINUE

Environ 64 % des exportations textiles belges sont destinées à l'Union européenne. Au cours des cinq premiers mois de 2026, les exportations vers les pays de l'UE ont diminué de 2,5 %. Les exportations ont reculé sur les deux principaux marchés. Avec une part de 15,8 % des exportations totales, la France reste le principal marché, malgré une baisse de 3,5 %. Les exportations de textiles vers l'Allemagne, qui représente 15,2 % des exportations, ont diminué de 1,9 %. À l'inverse, les exportations vers les Pays-Bas, troisième marché en importance avec une part de 10,3 %, ont augmenté de 5,2 %.

LES EXPORTATIONS HORS UE EN HAUSSE

Les exportations vers les pays hors UE ont augmenté de 1,2 % au cours des cinq premiers mois de 2026. Ce chiffre global masque toutefois d'importantes différences entre les marchés d'exportation. Les exportations vers les pays européens hors UE, qui représentent ensemble 12,9 % des exportations textiles belges, ont diminué de 9,3 %. Sur le principal marché hors UE, le Royaume-Uni, les exportations ont reculé de 9,4 %. Le Royaume-Uni représente 8,9 %

des exportations textiles totales de la Belgique. Les exportations vers l'Amérique du Nord, qui représente 3,4 % des exportations, ont légèrement diminué (-1,8 %). Avec une part de 2,8 %, les États-Unis constituent le troisième marché d'exportation hors UE. Les exportations vers les États-Unis ont diminué de 5,7 %, les droits de douane américains continuant clairement à peser sur les exportations textiles belges. Les exportations vers le Moyen-Orient, qui représente 1,2 % des exportations, ont fortement reculé (-38,3 %). Les exportations vers l'Océanie, qui ne représente que 0,4 % des exportations totales, ont également enregistré une forte baisse (-29,9 %). Les exportations vers l'Amérique centrale et du Sud (+0,8 % ; part de 1,2 %) et vers l'Afrique (+0,3 % ; part de 3,5 %) sont restées pratiquement stables. À l'inverse, les exportations vers les autres pays asiatiques, qui représentent 13,5 % des exportations, ont fortement progressé (+22,7 %). La Chine se distingue particulièrement, avec une hausse des exportations de 25,8 %. Avec une part de 8,5 %, la Chine est le deuxième marché d'exportation hors UE et le cinquième marché d'exportation de la Belgique à l'échelle mondiale.

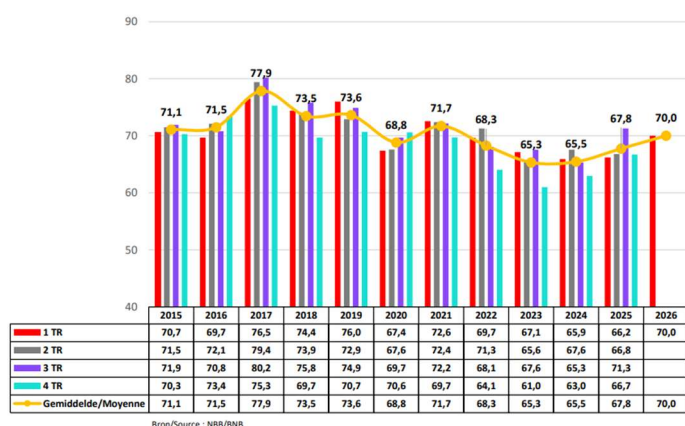
Du côté des importations, la Chine reste, après les trois pays voisins, le principal fournisseur de textiles de la Belgique. Elle représente 9,4 % des importations totales, bien que les importations belges en provenance de Chine (hors vêtements tissés et tricotés) aient diminué de 14,6 % au cours des cinq premiers mois de 2026.

LE TAUX D'UTILISATION DES CAPACITÉS S'AMÉLIORE SENSIBLEMENT AU PREMIER TRIMESTRE 2026 – LES INVESTISSEMENTS NE SUIVENT PAS ENCORE

En 2025, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie textile s'élevait à 67,8 %. Ce taux était légèrement supérieur à celui de 2024 (65,5 %), mais restait néanmoins préoccupant. Au premier trimestre 2026, l'utilisation des capacités a poursuivi son amélioration pour atteindre 70 %, contre 66,2 % au cours de la même période en 2025.

Cette évolution positive ne se traduit toutefois pas encore par une reprise des investissements. Après être restés pratiquement stables en 2025 (-0,5 %), les investissements ont diminué de 8,7 % au premier trimestre 2026 par rapport à la même période de l'année précédente. Les incertitudes géopolitiques persistantes et les coûts élevés auxquels les entreprises sont confrontées continuent de peser sur la propension à investir dans le secteur.

Taux d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie textile en %



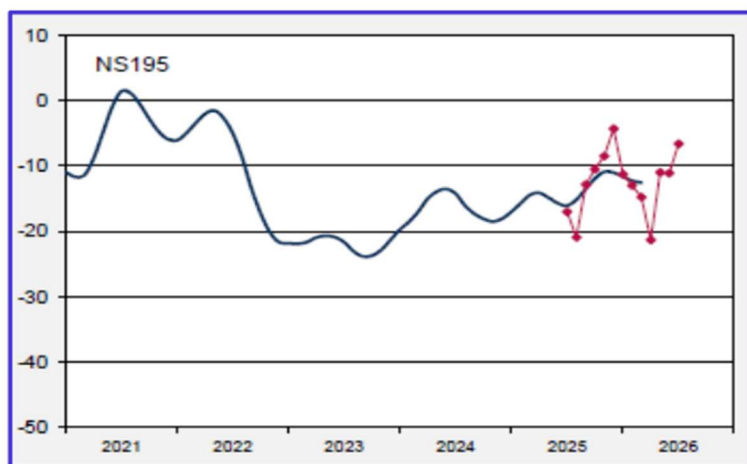
LES RESTRUCTURATIONS ET FERMETURES D'ENTREPRISES ONT ENTRAÎNÉ UNE FORTE BAISSÉ DE L'EMPLOI EN 2025

L'emploi dans l'industrie textile belge a été fortement touché en 2025. Plusieurs restructurations et fermetures d'entreprises ont entraîné une diminution de 9,0 % du nombre de travailleurs, qui s'établissait à 14 570. Pour le premier trimestre 2026, les données de l'ONSS ne sont pas encore disponibles.

LA CONFIANCE DES ENTREPRISES ÉVOLUE DE MANIÈRE TRÈS VOLATILE

La courbe conjoncturelle, qui donne une indication de la confiance des entreprises et anticipe d'environ trois mois l'évolution de l'activité économique, a évolué de manière relativement favorable en 2025. Début 2026, le sentiment s'est toutefois inversé : entre janvier et mars, la confiance des entreprises s'est fortement dégradée. Depuis avril, une nouvelle amélioration est toutefois perceptible.

COURBE CONJONCTURELLE SYNTHÉTIQUE DE L'INDUSTRIE TEXTILE



Série dessaisonnalisée brute

Série dessaisonnalisée et lissée

Source : BNB

PERSPECTIVES 2026

LA GUERRE EN IRAN PERTURBE L'ÉCONOMIE MONDIALE ET FREINE LA CROISSANCE BELGE

Début 2026, les perspectives pour l'économie mondiale et le commerce international étaient encore relativement favorables. Une croissance résiliente était attendue en 2026 et 2027. Le déclenchement de la guerre en Iran à la fin du mois de février a toutefois profondément changé la donne. La fermeture du détroit d'Ormuz a eu un impact considérable et quasi immédiat sur les prix de l'énergie. L'alternance entre négociations de paix et nouvelles attaques a par ailleurs entraîné une forte volatilité sur les marchés de l'énergie. Dans ce contexte, les perspectives de croissance mondiale pour 2026 ont été revues à la baisse. L'OCDE prévoit actuellement une croissance de l'économie mondiale de 2,9 % en 2026 et de 3 % en 2027. Le ralentissement de la demande mondiale résultant du conflit au Moyen-Orient limite également les possibilités d'exportation des entreprises belges.

Pour la zone euro, une croissance du PIB de 0,8 % est attendue en 2026. L'économie belge subit elle aussi un choc important, même si une reprise devrait s'amorcer relativement rapidement. Pour la Belgique, une croissance du PIB de 0,6 % est prévue en 2026, suivie d'un redressement à 1,1 % en 2027 et à 1,3 % en 2028. Ces chiffres sont basés sur le scénario de base (Source : Projections économiques de la BNB - juin 2026) et restent fortement tributaires de l'évolution future des prix de l'énergie. Compte tenu de l'importante incertitude qui entoure cette évolution, la BCE tient compte de plusieurs scénarios alternatifs, fondés sur différents degrés de gravité de la guerre en Iran et de ses conséquences économiques sur le conflit au Moyen-Orient.

LA CONSOMMATION PRIVÉE ET LES INVESTISSEMENTS RÉSIDENTIELS SOUS PRESSION

La croissance de la consommation privée avait déjà ralenti en 2025 et devrait encore être freinée en 2026 par le choc actuel sur les prix de l'énergie. L'augmentation de la facture énergétique pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et devrait les inciter à adopter un comportement de consommation plus prudent. Les investissements résidentiels restent également un point d'attention important. Depuis 2023, ils suivent une tendance à la baisse, notamment en raison de la hausse des taux hypothécaires, de l'augmentation du coût des matériaux de construction, de la pénurie de terrains à bâtir pour les nouvelles constructions et des difficultés liées aux permis de construire. Fin 2025, les investissements résidentiels étaient déjà inférieurs de 16 % à leur niveau d'avant la pandémie. Le nombre de permis de construire reste historiquement faible, tandis que la confiance des entreprises dans le secteur de la construction demeure modérée. En outre, les taux hypothécaires pour les ménages devraient

à nouveau augmenter. Dans le même temps, la demande sous-jacente de logements reste élevée. Le nombre de ménages de petite taille augmente et les besoins en logements supplémentaires sont importants. L'objectif européen d'améliorer l'efficacité énergétique du parc immobilier pourrait également donner lieu à une nouvelle vague de rénovations au cours des prochaines décennies. Il reste toutefois difficile d'estimer avec précision le moment et l'ampleur d'une reprise. Les erreurs de prévision passées l'ont déjà démontré. Les perspectives actuelles tablent dès lors sur une reprise prudente et progressive. Même à la fin de 2028, les investissements résidentiels devraient encore se situer environ 10 % en dessous de leur niveau d'avant la pandémie.

L'INFLATION REPART À LA HAUSSE SOUS L'EFFET DU CHOC DES PRIX DE L'ÉNERGIE

La forte hausse des prix de l'énergie devrait raviver l'inflation à court terme. Pour 2026, une inflation moyenne de 3,4 % est attendue, contre 3 % en 2025. En 2027 et 2028, l'inflation devrait ensuite repartir à la baisse. Le choc actuel sur les prix de l'énergie diffère toutefois de la crise énergétique de 2022. Cette fois, ce sont principalement les produits liés au pétrole qui voient leurs prix augmenter, tandis que les prix du gaz progressent nettement moins fortement qu'au plus fort de la crise de 2022.

LES ENTREPRISES BELGES PERDENT EN COMPÉTITIVITÉ

Bien que le Moyen-Orient constitue un débouché relativement limité pour les entreprises belges, le conflit dans la région a néanmoins un impact économique considérable. La hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et du transport pèse particulièrement sur les résultats des entreprises. À cela s'ajoute l'impact de la hausse de l'inflation. Par le biais de l'indexation automatique des salaires, celle-ci se traduit directement par une augmentation des coûts salariaux, qui sont déjà relativement élevés en Belgique. Pour une économie ouverte comme celle de la Belgique, cette situation constitue un défi supplémentaire. Le nouveau choc énergétique pèse sur la compétitivité des entreprises belges. Celles-ci sont confrontées à un choix difficile : si elles répercutent intégralement la hausse des coûts dans leurs prix de vente, elles risquent de perdre des parts de marché, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger. Si, en revanche, elles limitent la hausse de leurs prix, elles devront supporter elles-mêmes une partie de l'augmentation des coûts, ce qui entraînera une diminution de leurs marges bénéficiaires.

Pour les entreprises, cette hausse des coûts se traduit donc par une pression croissante à la fois sur leurs marges et sur leur position concurrentielle.